

L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau/

Rentrée 2023
N°32



GROUPE SCOLAIRE *Mirabeau*
LA RENTRÉE, ENFIN !

ÉDITO >	p2
RETOUR EN IMAGES >	p3
ZOOM > La télérelève arrive sur Mirabeau	p4
FOCUS > Les travaux en 2023	p5
DOSSIER > le groupe scolaire ! Enfin	p6
LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >	p12
VIE ASSOCIATIVE >	p13
COTELUB >	p15
ÉTAT CIVIL >	p16

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi
8h30>12h00/ 13h30>17h00
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00.
Fermeture l'après-midi
Samedi de 8h30 >11h30.
Tél : 04 90 77 00 04/

E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire R. Tchobdrénoitch :
sur rendez-vous.

Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : ts les mercredis, de 9h00 à
11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous,
TEL : 04.90.77.08.41

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier,
conseillère départementale du canton de Pertuis.
Renseignements/rendez-vous :
07.86.91.76.64.

Ramassage des monstres : tous les jeudis.
Service gratuit mis en place par la COTELUB.
Tél : 04 90 07 48 12

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/
Pertuis**

Transport à la réservation : Réservation
des trajets la veille du départ en téléphonant
au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de
8h15>12h15/ 13h30>16h30.
www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.
Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.
Directeur de publication : R. Tchobdrénoitch
Responsable rédaction et PAO : L de Luze

ÉDITO



Construire une nouvelle école a été un de nos projets phares pour Mirabeau.

Nous avons travaillé avec ardeur pour donner à nos enfants un lieu de culture, d'éducation et d'apprentissage. En un mot un lieu de vie dans lequel les enfants, le personnel de l'éducation nationale et du communal se sentent bien.

tionale et du communal se sentent bien.

La construction du groupe solaire « Mirabeau » n'a pas été un long fleuve tranquille. Covid, guerre en Ukraine, pénurie de matériaux entraînant des retards, faillite d'entreprise, explosion des prix des matériaux, dérapage des coûts...

Rien ne nous a été épargné. Le seul marché de travaux du bâtiment validé à hauteur de 3 700 000 € sera finalisé à plus de 4 400 000 €. Globalement, foncier et études comprises, représenteront plus d'un million d'euros de dépassement avec un montant global du projet d'environ 5,8 million d'euros couverts par un peu plus de 3 millions d'euros de subventions. Nous affinerons ces chiffres au terme du projet. Une fois encore nous avons tenu la barre pour maintenir à flots notre projet. Nous avons su traverser cette tempête économique, faire face pour maintenir la stabilité de notre économie et surtout finaliser ce magnifique projet au dimensionnement réfléchi qui répondra aux exigences scolaires, extra scolaires et périscolaires pour les prochaines années à venir. Ce bâtiment remarquable répondra aux besoins des Mirabelains mais aussi à l'ensemble des besoins de notre intercommunalité et des communes voisines.

Lors des portes ouvertes en juin dernier, vous avez été ravis de découvrir la nouvelle école intégrée dans un Ecoquartier répondant à des exigences environnementales drastiques ayant permis ce haut niveau de subventions. Vos commentaires, la joie des enfants ce jour-là ont été pour nous la meilleure des réponses à ceux qui avaient critiqué la « prétention » du groupe scolaire et émis des doutes sur sa réalisation et son financement.

C'est avec fierté que nous avons accompagné les enfants pour leur première rentrée dans ces nouveaux locaux. Nous avons partagé le premier repas avec eux dans le nouveau restaurant scolaire dont l'installation et les équipements satisferaient grand nombre de chefs !!

Enfin comment ne pas terminer cet édito sans partager avec vous mon émotion lorsqu'au terme des discours de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle école, en présence des financeurs, élus nationaux, régionaux, départementaux, locaux, des entreprises ... m'ont été remis par Madame Violaine Démaret Préfète de Vaucluse les insignes de l'ordre national du mérite. Cette reconnaissance par l'État de mes

46 années passées, que ce soit dans ma vie professionnelle, associative, politique et personnelle au service des autres et en particulier à votre service mes chers concitoyens, m'encourage encore un peu plus à vous servir avec empathie bienveillance et compassion.

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

RETOUR EN IMAGES

juin
2023

C'est une première ! L'association sportive de Mirabeau recevait le judo club de Venelles.

123 jeunes judokas de 10 communes ont participé. 24 judokas stagiaires en arbitrage et 6 professeurs encadraient cette journée de compétition. Un stand était sur place pour collecter des fonds dans la perspective d'emmener ces petits judokas au Japon.



Eté
2023



19 élèves passent en 6^{ème} au collèges Albert Camus . Anne-Marie Gimenez adjointe à la scolarité leur a remis leur petit cadeau, leur première calculatrice pour le collège !

En 2022, 2265 plaintes et signalements pour violences contre des élus ont été enregistrés par le ministère de l'Intérieur. Un bond de 32 % en un an. Les élus soutenus par les Mirabelains se sont rassemblés pour témoigner leur cri d'alarme contre toute cette violence et ces incivilités galopantes



Bravo à toutes l'équipe de Mirabeau Manifestation qui a animé tout l'été la place du Barry : Guinguettes mais aussi la fête votive avec sa soirée cabaret, bal, séance de cinéma et concours de boule ... pour le plaisir de tous les Mirabelains.



Sept
2023



Remise des insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite par Violaine Démaret Préfète de Vaucluse



Journée des associations, avec une offre de loisirs et d'activités pour toutes et tous, jeunes et adultes !

Accueil d'une cinquantaine de nouveaux arrivants en présence d'Aurore Chantel la directrice de l'office du tourisme (Cotelub)



ZOOM

COMPTEUR D'EAU : LA TÉLÉRELÈVE ARRIVE SUR MIRABEAU

D'ici 2024 les habitants de Mirabeau bénéficieront de ce nouveau dispositif développé et pris en charge financièrement par le Syndicat Durance Luberon.

Tous les compteurs situés sur le territoire du Syndicat Durance Luberon comme la commune de Mirabeau seront remplacés et équipés de cette nouvelle technologie pour le passage en télérelève. Le remplacement est pris en charge intégralement par le Syndicat Durance Luberon.

-Votre compteur d'eau est situé à l'extérieur de votre propriété :
Votre présence n'est pas nécessaire. Un courrier vous sera adressé en vous indiquant la date d'intervention du technicien.

-Votre compteur est situé à l'intérieur de la propriété : votre présence sera nécessaire afin que le technicien puisse avoir accès à votre compteur. Pour cela, un rendez-vous vous sera fixé avec les entreprises VEOLIA et CHAPUIS, en charge de l'installation de la télérelève sur le territoire.



>UN MEILLEUR SUIVI DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Vous bénéficiez de l'historique de vos consommations en eau consultable 24h24 sur internet sous réserve de la création d'un espace personnel.

Vous pourrez suivre en ligne votre consommation réelle journalière pour mieux la comprendre et pour mieux la maîtriser. Vous pourrez accéder depuis votre espace personnel à votre consommation quotidienne en eau potable. Les données seront enregistrées tous les jours et disponibles dès le lendemain.

>UNE FACTURE ÉTABLIE SUR LA BASE DE LA CONSOMMATION RÉELLE

Toutes les factures seront établies sur la base de vos consommations réelles et non estimées.

>UNE ALERTE EN CAS DE CONSOMMATION ANORMALE

Un service d'alerte permettra de vous prévenir par email, par sms ou par courrier d'une présomption d'une fuite sur votre réseau ou d'une consommation anormale.

Renseignements : 04 90 79 06 95
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

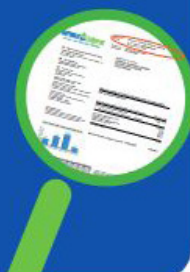
Vous n'avez pas encore d'espace personnel ?

Créer votre espace en 3 clics

Rendez-vous sur notre site www.duranceluberon.fr, rubrique Espace personnel ou directement sur www.espace-personnel.duranceluberon.fr

1. Cliquez sur "s'inscrire" et indiquez une adresse mail et un mot de passe.
2. Activez votre espace en validant le mail d'activation.
3. Associez le ou les contrat(s) à votre espace personnel à l'aide du numéro de contrat et de la clé de sécurité figurant en haut de votre dernière facture.

Pour vous guider pas à pas dans la création de votre espace, n'hésitez pas à consulter notre plaquette "Votre espace personnel en ligne : mode d'emploi" disponible dans l'espace téléchargement de notre site internet.



FOCUS

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

CHEMIN DES MOULINS

Réfection de la surface

41 840 € HT. Subvention département : 25 104 €

16 736 € reste à charge commune



TROTTOIR RD 198

Remise en état du trottoir.

Continuité de la réfection du trottoir jusqu'au carrefour de la mairie

(L'enrobé ocre amortit mieux le gel afin d'assurer la sécurité du piéton)

31 416 € HT. Subvention département : 13 314 €

18 102 € reste à charge commune



AMÉNAGEMENT D'UN SQUARE POUR ENFANTS (LE TOURNIQUET)

Végétalisation, treille pour ombrage, installation de jeux sécurisés

16 730 € HT. Subvention département : 6 375 €

10 355 € reste à charge commune



CHEMIN DE LA DILIGENCE

Réseau d'eau pluvial.

39 980 € HT.

Pas de subvention



AMÉNAGEMENT DES GRANDS JARDINS

Aménagement d'un parking, sécurisation, aménagement paysager.

60 040 € HT. Subvention département : 24 500 €

35 540 € reste à charge commune



Travaux réalisés par le département de Vaucluse

- Aménagement du carrefour de la mairie
Eclairage LED, signalisation dynamique passage piéton
- Aménagement du carrefour de la pharmacie
(en cours)

DOSSIER

GROUPE SCOLAIRE MIRABEAU : ENFIN LA RENTRÉE !

Après près de 3 ans de travaux, le chantier du groupe scolaire «*Mirabeau*» est enfin terminé.

Les portes ouvertes organisées en juin par la majorité municipale ont permis à tous les Mirabelains de découvrir la nouvelle école.

Le 4 septembre dernier 153 élèves ont fait leur rentrée ...





On l'attendait depuis deux ans !

Les Mirabelains ont pu découvrir la nouvelle école le 24 Juin dernier lors des portes ouvertes , en présence des élus, de Madame Fayasson, directrice de l'école entourée des professeurs des écoles, et du personnel communal.

Une école durable et écologique

Tous ont pu découvrir l'architecture sobre, écologique ainsi que les aménagements intérieurs du nouveau groupe scolaire. L'implantation et la construction ont été réfléchies afin de respecter de manière optimum l'impact environnemental et pour offrir un confort maximum à ses occupants. Labellisé bâtiment durable méditerranéen niveau or, (BDM niveau or), ce nouveau groupe scolaire permet d'augmenter la capacité d'accueil des élèves et de pallier ainsi au développement démographique du village.



Avec sa morphologie en L et avec un simple rez de chaussée très bas et compact, il s'intègre dans le paysage et protège les cours récréatives des vents dominants. Il se caractérise encore par des préaux lumineux intégrés au bâti protégé par des casquettes de 1,70 mètres de large. Des « respirations » en façades offrent une transparence cour - préau - paysage très valorisante. Le choix des matières lourdes fait qu'il respire la pérennité (béton Ecom, bois des Alpes, pierre de Vaucluse et de Banon, des isolants bio-sourcés en majorité comme la paille de riz pour l'isolation...)

Le bâtiment a été pensé pour assurer un confort aux usagers en été comme en hiver. Ainsi, toutes les salles de classe se protègent du soleil de l'après-midi en se tournant vers le Nord-Est ou le Sud-Est avec des ouvertures généreuses pour bénéficier des apports solaires gratuits en hiver et un plancher chauffant/ rafraîchissant sur l'ensemble des locaux d'activités, sans oublier une récupération et un stockage des eaux de pluie pour l'arrosage.

Le nouveau groupe scolaire en chiffre :

5 100 000 €

(Un bilan du plan de financement définitif sera réalisé au terme des retenues de garantie et vous sera présenté ultérieurement).

11 classes

La nouvelle école développe 7 classes, 3 maternelles et 4 élémentaires (aménageable pour accueillir 4 autres classes dont une classe ULIS*).

Elle accueillera **1 centre aéré (ALSH)** et offre **1 accueil périscolaire**

Gratuité des transports et fournitures scolaires

Cette année encore la municipalité a décidé de reconduire pour l'année 2023/2024 la gratuité des fournitures scolaires. Les transports scolaires sont gratuits pour tous les collégiens et lycéens de Mirabeau.

*Les ULIS sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap



Sobriété des lignes architecturales du groupe scolaire pour mieux s'intégrer dans notre environnement

Des classes confortables, durables, équipées pour bien travailler.

Toutes les classes sont équipées de nouvelles tables et chaises.
Les VPI ont été rapatriés de l'ancienne école.

« Le mobilier de l'école de demain c'est opter pour un principe de classe flexible. C'est à dire que tout au long de la journée la classe peut évoluer, travailler en groupe, ou alors tout pousser pour libérer l'espace central de la classe. C'est aussi s'adapter au besoin des enfants. Le coin lecture est un espace convivial avec des poufs. Pour les maternelles ils pourront travailler au sol sur des galettes, ou bien se réunir à plusieurs autour des tables d'activités.»

Madame A-M Gimenez



Portes ouvertes !

Lors des portes ouvertes organisées par la municipalité en juin dernier les familles mirabelaines ont pu découvrir la nouvelle école. Les enfants se sont tout de suite appropriés la nouvelle école en jouant dans la cour de récréation et s'imaginer dans leur nouvelle classe.

«Elle est très jolie, fonctionnelle. Sa sobriété est apaisante. C'est spacieux avec de vastes salles de classe. Ça donne envie de retourner à l'école», s'est exclamé un parent d'élève.»

Quelques Chiffres Clés

2 cuisiniers municipaux + 1 Agent
Près de 20 000 repas préparés en 2022
Commerces locaux :
80 % de la viande issue de circuits courts
80 % des fruits et légumes issue de circuits courts
Pain du boulanger livré chaque jour
1 repas « végétal » chaque semaine
Priorité aux labels Bio, AOP, MSC, Bon et Engagé
Les repas servis sont préparés par 3 agents qui mettent leurs compétences au service de l'éducation du goût et de l'équilibre alimentaire des enfants.

Le restaurant du groupe scolaire

Le conseil municipal souhaite que l'espace restauration du nouveau groupe scolaire soit ouvert aux personnes âgées et plus tard aux gendarmes. Ainsi des repas en circuit court et bio pourront être servis aux petits et grands ! Le programme de la ferme à la cantine sera toujours appliqué ainsi que la loi Egalim.



153 élèves ont fait leur rentrée le 4 septembre dernier

Augmentation du ticket de cantine
+ 20 centimes d'€
La majorité municipale ne l'avait pas augmenté depuis 2019

L'augmentation du prix des denrées alimentaires, de l'électricité, du gaz et les augmentations salariales imposées font que le prix de revient des repas est en constante évolution.

Nouveau tarif : 3,00 € (majoré à 6,00 € en cas de retard) – Tarif enseignant 6,00 €
Ancien tarif : 2,80 € (majoré à 5,60 € en cas de retard) – Tarif enseignant : 5,80 €

Voir délibération du conseil municipal 10 juillet

Offrir à nos générations futures un lieu d'apprentissage et d'éducation exemplaire ancré à la fois au territoire et aux enjeux environnementaux de demain.

La municipalité mène de nombreuses actions en faveur de la jeunesse :

le Conseil Municipal des Enfants (CME), **la gratuité des fournitures scolaires pour les primaires**, **le remboursement intégral des frais de transport scolaire** et une application gratuite pour l'aide aux devoirs dédiée aux élèves de collège et de lycée (HELP MII).

La construction du groupe scolaire Mirabeau illustre pleinement l'aboutissement de la volonté municipale à offrir à nos générations futures un lieu d'apprentissage et d'éducation exemplaires ancré à la fois au territoire et aux enjeux environnementaux de demain. La présence d'un jardin potager dans l'espace récréation, ainsi que des points compost constituent un support pédagogique de sensibilisation à l'environnement.

>ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

La Municipalité propose aux familles une offre de loisirs et d'accueil avant et après l'école, ainsi que le mercredi, pour permettre aux familles de concilier au mieux vie de famille et vie professionnelle.

Des animateurs diplômés, bienveillants et motivés accueilleront vos enfants tout au long de l'année.

Animations ludiques, ateliers animés, jeux collectifs...

Les élèves peuvent également bénéficier de l'étude surveillée à chaque fin de journée scolaire.

>ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : PENDANT LES VACANCES

En partenariat avec le Centre Social l'Aiguier (situé à la Tour d'Aigues), un centre aéré est proposé chaque première semaine des petites vacances (sauf Noël), ainsi que tout le mois de juillet, pour les enfants dès 3 ans et les jeunes jusqu'à 13 ans.

En 2024 le centre aéré sera aussi ouvert en août.

Consultez toutes les informations pratiques relatives aux inscriptions liées à l'enfance, aux activités périscolaires et extrascolaires, sur le site www.mirabeauluberon.fr ou prenez contact en mairie, auprès du service en charge des Affaires Scolaires au 04.90.77.08.43 ou bien par mail garderie@mirabeauluberon.fr

>ALSH - ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI (période scolaire)

Par convention avec notre intercommunalité la COTELUB, cet accueil est accessible à tous les enfants quel que soit votre commune de résidence ou l'établissement dans lequel il est scolarisé.

Une équipe dynamique, des programmes d'activités de qualité et variés, l'ALSH a pour but de faire vivre aux enfants un temps de loisirs, en cohérence avec leurs besoins et leur rythme de vie ; tout cela dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Vos enfants sont encadrés par du personnel qualifié et sont répartis en 3 groupes, 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans.

Accueil du Matin : au moment de votre choix de 7h30 à 9h00

Départ le soir : au moment de votre choix de 16h30 à 17h30

Une aire de covoiturage

Par une convention qu'elle a signée avec le conseil départemental de Vaucluse la commune de Mirabeau accepte qu'une partie du parking « groupe scolaire Mirabeau » soit utilisée comme aire de covoiturage, pouvant totaliser jusqu'à 8 emplacements de stationnement.

Le Conseil départemental de Vaucluse a assuré :

- La fourniture et la pose de la signalétique de labellisation sur le parking
- La propriété est transférée à la communauté de communes, territorialement compétente. Elle en assurera l'entretien



Inauguration du groupe scolaire

Samedi 9 septembre, 4 jours après la rentrée des classes a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école en présence de Madame Violaine Démaret Préfète de Vaucluse, Madame Bénédicte Martin, Vice-présidente du Conseil Régional, représentant Renaud Muselier, Madame Dominique Santoni, Présidente du conseil départemental et Monsieur Etienne Ferracci, Président de la CAF Vaucluse.



L'inauguration officielle a vu la présence des sénateurs Alain Milon, Lucien Stanzion, Jean-Baptiste Blanc, du député Jean François Lovisolo, de Madame Noëlle Trinquier, conseillère départementale et de nombreux maires.

Après avoir été accueillie par le Maire, Madame la Préfète a

coupé le ruban tricolore, tradition républicaine qui célèbre l'ouverture d'un nouvel établissement.

L'inauguration s'est poursuivie avec le dévoilement de la plaque inaugurale installée dans le hall d'entrée de l'école.



Dévoilement de la plaque inaugurale

La visite a pu commencer ...

Tous ont loué la réussite et l'esthétisme de ce nouveau groupe scolaire, baptisé «Mirabeau», en hommage à l'aristocrate révolutionnaire qui a habité notre village.

C'est par un discours émouvant et plein de remerciements que le maire de Mirabeau a expliqué la genèse de ce projet porté en près de 3 ans, du montage des dossiers de subventions jusqu'à la remise des clefs. Le maire a remercié, les partenaires institutionnels, les élus et le personnel communal et a mis en avant une aventure humaine inoubliable. Il appartient désormais aux enfants et aux enseignants d'écrire l'histoire de cette nouvelle école...



Découverte de la salle du dortoir

Mirabeau immortalisé.

La commune remercie ses mécènes et salue l'originalité de l'œuvre en bronze de Monsieur Emmanuel Ball sculpteur. Descendant de Carrier-Belleuse, le maître de Rodin, le sculpteur a voulu mettre en avant non pas le révolutionnaire mais l'amoureux des arts et des lettres et rappeler avec les chaînes brisées posées aux pieds de la sculpture que l'homme s'était battu pour l'abolition de l'esclavage.

LES MÉCÈNES

ATELIER A ARCHITECTES/ALBEDO AMO
AMOURDEDIEU GROUPE - COLAS/AMOURDEDIEU PAYSAGES
ATELIER VERNUCCI/CAPARROS ELECTRICITE/ CAP CLIM
DRAKKAR INGENIERIE /POGGIA PROVENCE
SPINELLI BATIMENT/STMS BATIMENT /THAUDIERE CHARPENTE



LIEN SOCIAL SOLIDARITÉ

A MIRABEAU ON AIDE LES JEUNES ET LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS !

Pilotée par Bernadette Vitale, la CCAS a un rôle d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement des publics en situation de fragilité. Pour cette rentrée 2023 la première adjointe rappelle les aides délivrées aux personnes en difficulté pour faire face à des situations urgentes.

Pour cette rentrée 2023, la CCAS a souhaité faire un focus sur le FAJ*, et le FSL**

— Fond départemental d'aides aux jeunes*

La commune participe chaque année à hauteur de 200 € (participation forfaitaire) pour aider les jeunes vivant en vaucluse et en particulier à Mirabeau. Cette aide permet à un jeune de 18>25 ans qui se trouve en difficulté de favoriser son insertion sociale et professionnelle. Cette aide est un secours temporaire pour faire face à une situation urgente



— Fond Solidarité Logement*

Le FSL est un outil du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement.

Il apporte une aide financière aux familles ou à toutes personnes en difficulté à trouver un hébergement ou un logement. Ce fond les aide également en cas de difficulté à payer les frais liés au logement.

-Les frais liés à l'installation dans le logement : Par exemple, le paiement du dépôt de garantie, du premier loyer, des frais d'agence immobilière, des frais de déménagement, de l'assurance habitation, ou de l'achat des équipements de première nécessité (réfrigérateur...).

- Les frais liés au maintien dans le logement : par exemple, le paiement des dettes des loyers, des factures d'électricité, de gaz, d'eau, téléphone, ou des frais de commissaire de justice (anciennement huissier de justice et commissaire-priseur judiciaire).

Sous certaines conditions les familles qui ont des difficultés à payer les frais liés à leur logement. peuvent bénéficier de cette aide financière.

En 2023, un montant total de 100 € d'aide a été

attribué sur notre commune pour des impayés énergie.

Pour la commune de Mirabeau, la participation préconisée, calculée par type d'aide et au prorata du nombre d'habitants, est fixée à 572.45 €.



Pour plus d'information vous pouvez prendre rendez-vous avec Madame Bernadette Vitale, en téléphonant à la mairie :
04 90 77 00 04

VIE ASSOCIATIVE

UNE KERMESSE ESTIVALE AU TOP

Cette année encore toute l'équipe d'Anais Castaigne, présidente de l'ALEM a organisé une kermesse qui a enchanté tous les enfants accompagnés de leurs parents. Poney, stand de maquillage, jeux en bois, château gonflable, tout avait été pensé pour les enfants et ils se sont bien amusés !

La générosité des commerçants de Mirabeau a permis à l'ALEM de constituer 72 lots pour la tombola.

A partir de 19h00 a eu lieu l'after-kermesse La fête a continué sur la place du Barry avec la musique, des jeux et soirée mousse !!



ECOLE DE MUSIQUE DE MIRABEAU : CE N'EST PAS FINI !

Suite à la dissolution de Mirabelcanto et parce qu'il est important que l'enseignement de la musique continue à Mirabeau, l'association Arts Sports et Loisirs de La Tour d'Aigues en accord avec la municipalité reprend le flambeau pour continuer les cours de musique. Guitare, piano batterie, ... et éveil musical sont proposés. Les demandes exprimées maintiendront ou pas l'enseignement habituel des instruments. Selon les demandes de nouveaux instruments des cours pourraient être dispensés comme le violon ou la trompette ...

Madame Louisset Troughet et Monsieur Louisset, Mirabelains et anciens trésoriers de Mirabelcanto sont les relais de l'association touraine.

Alors si vous vous sentez l'âme mélomane vous pouvez contacter l'antenne musical de Mirabeau !

TEL : 07 45 16 24 12 (Monsieur Louisset)

Association Arts sports et Loisirs : 04 90 07 33 32/ecoledemusique@artssportsetloisirs.fr

PORTRAIT : MERCI CARMEN !

Parce qu'elle voulait s'occuper de sa petite fille Manon, Carmen a fermé son épicerie après plus de 40 ans d'activité. On allait «Chez Carmen» quand on avait besoin de légumes produits par son fils Rémi, lorsqu'on voulait acheter des fromages, du jambon ou des articles de bazar et des bonbons !!

«Chez Carmen», était plus qu'une épicerie, c'était un lieu de rencontres des Mirabelains qui venaient parfois s'asseoir devant chez elle pour «papoter» le soir, quand la chaleur de l'été déclinait.

Pendant la pandémie du Covid son épicerie était restée ouverte afin de permettre aux habitants de faire leur course au village. Sa générosité s'illustre avec les dons qu'elle faisait pour les kermesses et autres lotos associatifs.

Aurevoir Carmen et profitez bien de votre petite fille !



LES CHRONIQUES MIRABELAINES DE MONSIEUR CLAUDE DUSSART

1707 la guerre en Provence et à Mirabeau (Guerre de succession d'Espagne)

Ces petites chroniques, écrites par Mr Claude Dussart, seront publiées dans le bulletin municipal. Elles feront découvrir aux lecteurs des strates d'histoire de notre village. Elles présenteront aussi les principaux monuments et ses hôtes les plus marquants. Des histoires pour les futures générations

En 1707 le Piémont entier était en armes ; partout on chassait et on attaquait les Français. Ainsi pour tenir tête à tant d'ennemis et défendre ses frontières, le Roi Louis XIV redoubla de courage et ordonna une levée en masse de la population pour défendre son royaume. Le 24 juin 1707 Monseigneur le comte de Grignan, comte de Provence ordonne de mettre sous les armes les habitants de notre communauté, commandés par des officiers.

La Provence est durement touchée.

À cette époque tout manquait, soldats, vivres et munitions. Les fortifications non restaurées tombaient en ruine. Suivant les ordres reçus de Monseigneur le comte de Grignan, le maire de Mirabeau Monsieur Jean Baptiste Partigon et son conseil, vote un emprunt de quatre cent livres pour satisfaire à l'achat des armes de munitions et diverses fournitures pour l'équipement des soldats.

Le dit sieur Turin, bourgeois de la municipalité de Mirabeau fut chargé d'aller acheter les armes et munitions. Il se rend à Beaumont où il y avait un petit armurier, mais il est obligé de rebrousser chemin parce que ce dernier n'avait pas le droit d'en vendre ... Il se rend donc successivement à Aix et à Marseille d'où il rapporte 12 fusils, 4 livres de poudre, six livres de balles et 100 pierres à fusils. Il a fait recommander 7 fusils supplémentaires. Cinq fusils de la communauté feront partis du lot, car à cette époque les mairies étaient pourvues d'armes, en cas d'émeute ou d'invasion étrangère. Deux autres fusils appartenant à des particuliers de Mirabeau ont aussi été rajoutés.

Par suite d'un ordre de sa Majesté Louis XIV, la viguerie de Forcalquier (juridiction administrative) dont notre communauté faisait partie, a fourni de nombreuses mules pour porter les munitions à l'armée du côté du Piémont. Les mules furent rassemblées dès l'aube devant l'église Saint Pierre pour être dirigées vers la ville de Forcalquier. Elles se mirent à braire d'une façon tellement bruyante et avec une telle persistance, que le village fut réveillé en sursaut. *«On aurait dit la trompette annonçant le jugement dernier».*

Au début de l'enrôlement à Mirabeau il y eu six conscrits qui furent désignés pour partir à la guerre et défendre le pays. Selon la loi la commune donna à chacun une paire de chaussures et deux chemises. Rassemblés en face du lavoir près de la grande fontaine, assis autour de leurs marmites, le chapeau rabattu sur la nuque, la corne à poudre et le fusil en bandoulière, ils étaient tous mélancoliques et attendaient le départ pour Forcalquier. Un homme galonné fit son apparition accompagné du Maire.

Le départ fût donné. Tout les conscrits, de forts gaillards bien bâtis et tout en muscle, se mirent en route au son du tambour. Les parents présents regardaient leur fils partir à la guerre. Une jeune fille pleurant à chaudes larmes au moment du départ cria à son fiancé *«J'attendrai ton retour Baptiste ; je ne me marierai qu'avec toi !»*. *«Oui, oui, lui répondit Baptiste, mais je ne sais pas quand je reviendrai !»*

Ce n'était pas gai. Tous les gens présents étaient devenus silencieux...

Nos jeunes soldats ont contribué à mettre en déroute les armées ennemies qui par ce fait ont renoncé à l'invasion de la Provence... aidés par le terrible hiver de l'année 1708-1709 qui arrêta les hostilités. 1709 fut une année de grand froid. À Marseille, l'eau du vieux port avait gelé.

LES PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX : POUR MIRABEAU IL FAUDRA ATTENDRE 2024 !



Parce que la mobilité est encore plus importante dans les zones rurales désertées par les transports en commun notre communauté de communes travaille sur les Les pôles d'échanges multimodaux (PEM), carrefours de la mobilité.

Le Pôle d'Échanges Multimodal est un véritable outil au service de la mobilité, permettant l'accès aux différents modes de déplacement : train, bus, auto, vélo, marche.

La prise en compte des évolutions sociétales et environnementales est un enjeu majeur pour la collectivité. Dans le cadre de sa compétence mobilité, COTELUB a engagé la création de trois pôles d'échanges multimodaux (PEM).

Un Pôle d'Échange Multimodal est un aménagement permettant la connexion de plusieurs modes de transport (voitures, bus, trains ou vélos) afin de faciliter les correspondances.

Carrefour essentiel de la politique d'aménagement du territoire, il traduit l'ambition de COTELUB d'améliorer les déplacements entre les zones rurales et les villes « Centre ».

Trois PEM sur le territoire de COTELUB :

Le Vice-président Jean-Marc Brabant rappelle que « La création des PEM est l'une des priorités de COTELUB dans le cadre du Schéma de mobilité rurale. L'objectif est d'améliorer l'offre de services aux usagers en matière de mobilité mais aussi d'encourager la pratique du vélo. Ces PEM sont d'ailleurs en lien avec l'itinéraire vélo dont l'objectif est de relier les 16 communes du territoire ».

Le PEM de Cadenet a été achevé. Situé à côté de l'aire de co-voiturage réalisée par le Département de Vaucluse, le PEM disposera de 15 places de stationnements et d'emplacements sécurisés pour les vélos. Deux autres PEM verront ensuite le jour sur le territoire ; d'abord à Grambois (fin 2023, début 2024) au lieu-dit Moulin du Pas avec une quarantaine de places puis à Mirabeau en 2024.

PETITES VILLES DE DEMAIN : UN OUTIL POUR DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE ET NOTRE COMMUNE !

La convention cadre « Petite ville de demain » a été enfin signée pour Cotelub cet été 2023, au profit de Cadenet, la Tour D'aigues et Mirabeau ! Mirabeau bénéficiera de moyens techniques et financiers pour participer au développement de notre territoire. Le projet phare sur lequel la commune se mobilise avec le département de Vaucluse sera la réouverture de la gare. Le dossier est aujourd'hui entre les mains de Madame la Préfète de Vaucluse qui soutient le projet.

Autres bénéficiaires de ce dispositif Petites villes de demain : le financement de l'ingénierie des projets en cours et à venir sur la commune au profit de la communauté, comme le projet d'aménagement de la place du Barry prévu d'ici la fin du mandat.



Tribune de l'opposition

Le dernier Echo de la Fontaine a inquiété beaucoup de Mirabelains qui ont cru que nous avons démissionné du conseil municipal mais nous sommes en mesure de les rassurer totalement. Il s'agissait d'une probable erreur d'interprétation de l'équipe majoritaire quant à notre assiduité aux réunions. Nous n'avons jamais envisagé une démission ni laissé entendre quoi que ce soit d'approchant. Au contraire, notre présence à ces conseils municipaux même, même si elle gêne certains, est un droit qui ne peut nous être ôté et nous comptons bien continuer à siéger car c'est un droit et un devoir essentiel au fonctionnement de la démocratie. Rappelons-nous simplement que les dirigeants d'aujourd'hui sont potentiellement les opposants de demain. Pour parler de la situation communale actuelle : les capacités de la municipalité à faire face aux immenses dépenses engagées récemment nous pose vraiment question. Le fait que le Dauphiné Libéré mentionne dans son numéro du 11 septembre 2023 que la commune détient un des records d'augmentation de la taxe sur le foncier n'est pas de nature à nous rassurer.

Ceci étant dit, après ce bel été, nous souhaitons à tous, petits et grands, une très bonne rentrée. Nous invitons chacun à nous faire part d'éventuelles remarques, besoins et réflexions sur la vie communale en nous écrivant sur l'adresse : pat.gonzalez84120@gmail.com.

Réponse de la majorité municipale

Comme toujours, en ce qui concerne les affaires économiques du village, le conseil municipal du 12 avril dernier a été organisé en réunion publique. **Les élus de l'opposition étaient une fois de plus absents lors de ce conseil important : le vote des taux d'imposition et du budget.**

Investissements, inflation galopante, explosion des coûts de fonctionnement ; comme de nombreuses communes de France, Mirabeau a dû adapter ses ressources face à ces nouvelles dépenses.

Tout cela a été longuement expliqué et justifié lors des conseils municipaux, l'opposition aurait été bien inspirée d'y participer. Ils auraient ainsi compris les dispositions difficiles qu'a dû prendre la commune. (Voir l'Écho de la Fontaine édition printemps 2023).

Qu'auraient voulu les élus de l'opposition ? Diminuer les subventions de nos associations ? Supprimer la gratuité des transports scolaires et des fournitures scolaires ? Ce n'est pas notre politique !

Quid de l'endettement ! La municipalité a réalisé un emprunt pour finaliser le paiement du groupe scolaire. Une fois de plus si la présence des élus aux réunions était plus assidue, ils auraient entendu que la municipalité a dû supporter environ 1 million de dépassements des coûts liés à des raisons indépendantes de sa volonté et que ni l'état, ni la région, ni le département n'ont voulu nous aider à financer ces surcoûts. D'autre part pour financer le groupe scolaire il était prévu de céder le terrain de l'ancienne école. L'arrivée de deux vétérinaires, la demande de création par 14 professionnels de santé, d'une maison de santé ont changé la donne et donc éliminé cette ressource financière potentielle.

Pourquoi les élus de l'opposition reviennent-ils sur le sujet de l'endettement lorsque l'on sait qu'ils ont voté contre l'octroi de 3 000 000 d'euros de subventions ??

Toute l'actualité de votre village

Attention !

Pour continuer de recevoir l'Écho mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)

- Le site de la commune www.mirabeauenluberon.fr
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire *

S'INSCRIRE

ÉTAT CIVIL : 1^{ER} MAI > 10 SEPT 2023

Ils nous ont quitté

ALLAUZUN Lucien	16 mai
BOLLÉ Josette née GIAMPAOLI	30 juin
PAPURELLO Jean-Claude	22 août
MARGAILLAN Jean	7 septembre

Ils se sont mariés

MORBRUN Julien et GIVRY Marie	13 juillet
COPETE Antonio et BRETEZ Angélique	26 août

Ils sont nés

NOVAK Léo	9 juillet
CEBE MONIN Alma	14 juillet
PELLETIER Charline	29 août

Parainages civils

SINSOILLIER Hélène et	
MARTINACHE Dominique	11 juillet